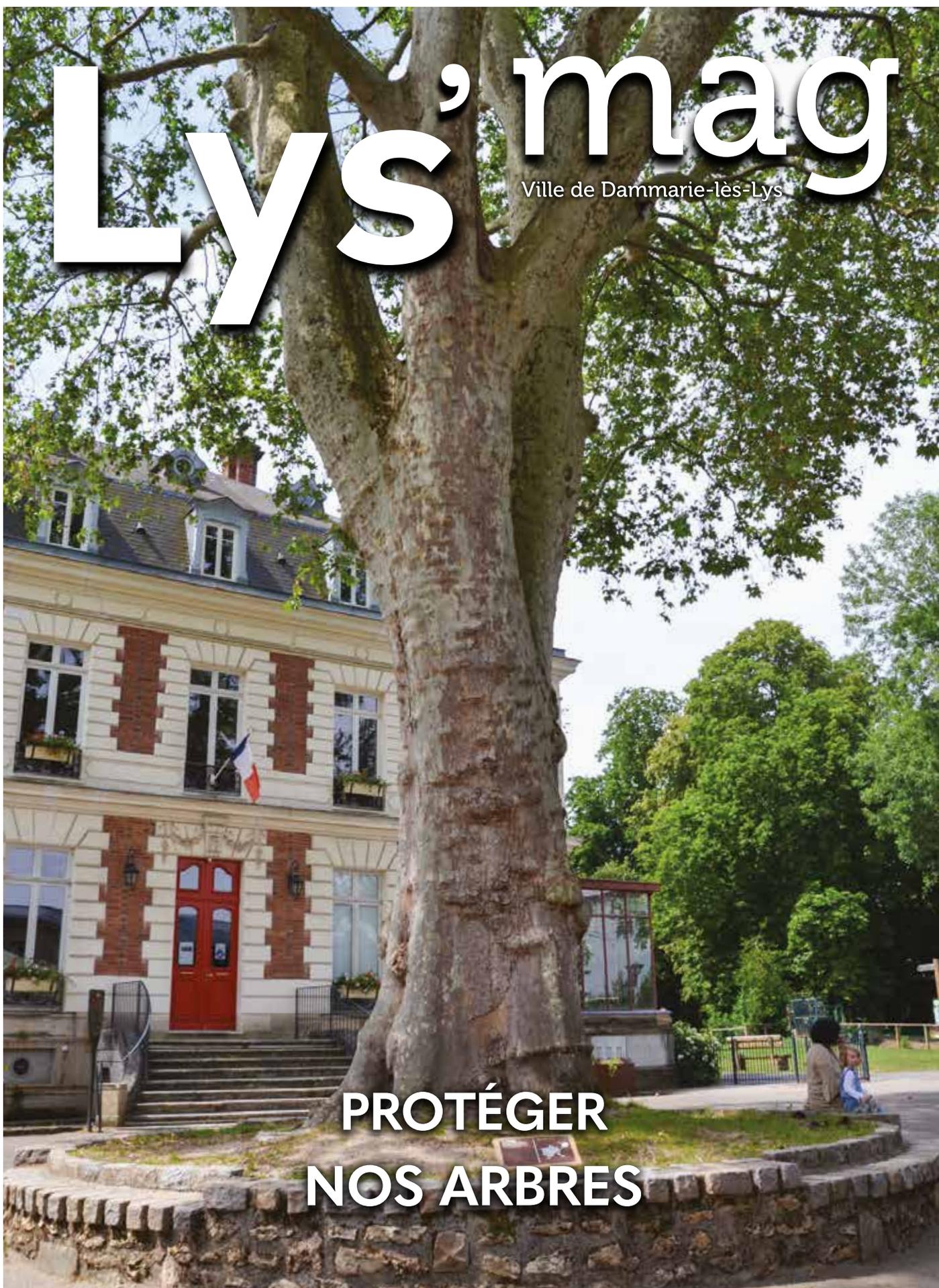


# Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

**PROTÉGER  
NOS ARBRES**





Réagissez à l'actualité  
sur le Facebook  
Ville de Dammarie lès Lys



Le parking et l'entrée de l'ancien cimetière de Vosves sont inaccessibles depuis plusieurs semaines et les travaux ne semblent pas avoir débuté. Savez-vous quand ils débuteront ?

La ville entreprend des travaux de réaménagement de ce parking. Ils ont pour but de le rendre plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont pris du retard. La ville fait son possible pour remédier au plus vite à cet imprévu.



J'ai déposé un projet pour le budget participatif 2023. Quelle est la prochaine étape ?

Après étude du dossier par les services municipaux pour étudier la faisabilité, dans le cadre fixé par le règlement du budget participatif, les projets validés après cet examen seront soumis au vote des Dammariens du 8 au 13 mai.



Vous aviez indiqué le début des travaux de l'avenue Henri Barbusse pour janvier 2024, mais la rue est déjà barrée, pourquoi ?

Cette première étape de travaux est réalisée par VEOLIA Eau pour une durée de 8 semaines. Ils nécessitent que la rue soit barrée du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. La circulation et les accès sont néanmoins rétablis chaque jour à partir de 17 h. Dans un deuxième temps, des travaux d'enfouissement du réseau électrique, avec la suppression des poteaux sur les trottoirs, interviendront pour une durée de 6 semaines. Durant les périodes de travaux, la rue restera accessible aux piétons et la collecte des déchets ménagers sera effectuée avant 8 h les jours habituels. Ensuite débuteront les travaux de réfection des trottoirs et de la voirie dans le cadre du projet cœur de ville, qui devraient être réalisés plus rapidement que prévu dans le calendrier initial en septembre 2023.

Pour toute information vous pouvez contacter le 01 64 37 88 07 ou [espaces.publics@mairie-dammarie-les-lys.fr](mailto:espaces.publics@mairie-dammarie-les-lys.fr)



Chères  
Dammariennes,  
chers  
Dammariens,

## Sommaire

- P.4-5** En bref
- P.6** Les jeunes Dammariens invités à découvrir leur ville
- P.7** Le plus grand salon du tatouage de Seine-et-Marne est de retour !
- P.8-11** Protéger nos arbres
- P.12** Café des parents : un espace d'échanges et de partages sur la parentalité
- P.13** Porte-drapeaux, une histoire de famille
- P.14** Tribune libre
- P.15** La Ville aide les jeunes à partir en vacances
- P.16-17** Rétrospective
- P.18-19** Sorties

La protection de notre environnement et plus généralement de nos ressources naturelles est un enjeu majeur. Outre leur beauté et leur contribution à notre cadre de vie, les arbres jouent un rôle particulièrement important dans la qualité de l'air et la lutte contre la chaleur notamment.

Notre ville compte de nombreux espaces verts et boisés que nous entretenons et valorisons au quotidien. Afin d'agir au mieux pour leur préservation, nous avons décidé de nous adjoindre les conseils de professionnels extérieurs dont l'ONF afin de réaliser une étude phytosanitaire de l'ensemble des arbres de la ville. Cette dernière débute par un recensement exhaustif des espèces, qui permettra notamment de déterminer leur état de santé.

Nous pourrions alors prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre une politique de plantation pertinente. Sur ce premier trimestre 2023, ce sont près de 80 arbres d'une quinzaine d'espèces différentes qui ont été plantés sur la ville, dont une grande partie au sein du parc Soubiran dans le cadre d'un projet issu du premier budget participatif.



Gilles Battail  
Maire de Dammarie-lès-Lys  
Conseiller régional

Outre l'écologie, notre engagement est aussi très fort sur la citoyenneté. En témoignent les nombreuses actions que nous développons notamment auprès des jeunes Dammariens comme le rallye Educap City. Organisé le 28 avril prochain, ce parcours

d'orientation urbain destiné aux 9 - 11 ans a pour objectif de leur faire découvrir leur commune, sa richesse et un certain nombre d'acteurs qui s'y investissent.

Dans la même optique citoyenne, outre le soutien financier apporté par la ville pour le passage du permis de conduire qui amène les jeunes bénéficiaires à découvrir et à œuvrer au sein des services municipaux, nous renouvelons le dispositif « Sac à dos ». Là aussi nous avons décidé d'augmenter l'aide que nous apportons aux jeunes. Les 16 - 25 ans sélectionnés sur dossier seront accompagnés par l'équipe de la Structure Information Jeunesse afin de les aider à préparer un séjour dans une démarche qui leur permettra de démontrer leur autonomie et leur responsabilité.

Bien sincèrement.

## Carnet

### Naissances :

Bienvenue à  
GRILLET Maélyne, KLEIN Joshua  
LA ROSA SAUGON Valentin et  
KONATE Sadjo.

### Mariages : Félicitations à

Véronique KENNEL et Cyril BEVILLE  
(04/03/2023) et  
Keziban BÜBÜL et Yücel AYCIK  
(17/03/2023).



## Ouverture des inscriptions pour les colonies de vacances

Cet été, la Ville propose des séjours destinés aux 6-11 ans :

- cirque et équitation à Charmy (89), du 16 au 30 juillet 2023 ou du 6 août au 20 août 2023.

- activités de pleine nature à l'Alpe du Grand Serre (38) avec escalade, via ferrata, balade trappeur, baignade, bivouac... du 5 au 19 août 2023.

- bord de mer à Talmont Saint Hilaire (85) avec pratique de la voile et de la baignade (skimboard, pêche à pied...) du 18 au 31 juillet 2023.

Les tarifs des séjours varient de 345€ à 641€ selon le quotient familial. Ils comprennent le transport, les activités et l'hébergement.

Une remise de 10 % est appliquée sur le montant du séjour à partir du 2<sup>e</sup> enfant inscrit.

Inscriptions jusqu'au 23 juin 2023 : les dossiers sont à retirer sur rendez-vous auprès du service ALSH au 593 rue du Bas Moulin (1<sup>er</sup> étage - face au centre administratif). 30% du montant du séjour est dû lors du retrait du dossier d'inscription.

... Informations complémentaires et rendez-vous au 01 79 76 96 10 et [colonies@mairie-dammarie-les-lys](mailto:colonies@mairie-dammarie-les-lys)



## Apprendre la voile

Le Cercle de voile de Dammarie-lès-Lys propose des cours à partir du 6 mai jusqu'à la fin du mois de juin. Chaque samedi après-midi à partir de 14h, il est possible de découvrir la voile ou de perfectionner sa pratique dans un cadre agréable. Durant les mois de juillet et d'août, les traditionnels stages d'été pour débutants ou initiés seront proposés du lundi au vendredi. Seule condition pour participer, savoir nager et être âgé d'au moins 6 ans.

... Renseignements au 06 24 52 25 67

Cercle de voile de Dammarie-lès-Lys - 2 rue des Etangs.

## Nouveaux horaires de la déchetterie

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2023, les horaires d'ouverture des déchetteries de l'agglomération Melun Val de Seine sont modifiés. Ils s'appliqueront toute l'année sans distinction de saison. Ainsi la déchetterie de Dammarie-lès-Lys, située 4 rue de Seine, sera désormais accessible sur présentation de la carte d'accès :

- les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 18h30

- les samedis de 9h30 à 18h30

- les dimanches de 10h à 13h

Attention, la déchetterie est dorénavant fermée les mardis.

... Plus d'informations sur [lombric.com](http://lombric.com)



## Favoriser les objets de seconde main avec le troc d'objets

L'association ASIAD et le Centre Socio Educatif (CSE) organisent des Trocantes, l'équivalent des brocantes mais sans aucune transaction monétaire, uniquement basées sur l'échange d'objets. Afin de faire vivre ce concept, une collecte d'objets (DVD, livres, vêtements et accessoires) est mise en place à l'Espace Albert Schweitzer et permettra d'alimenter cette Trocante.

L'association assurera l'expédition des objets qui n'auront pas trouvé preneur au Sénégal afin de financer des projets à vocation agricole.

... Prochaine Trocante, le 22 avril 2023 devant l'Espace Albert Schweitzer.



## Indemnisation de dommages liés à une catastrophe naturelle

Les Dammariens ayant souscrit auprès de leur assurance habitation une garantie « catastrophe naturelle », peuvent obtenir une indemnisation pour des dommages (fissures, affaissements...) causés par un phénomène climatique. Pour accéder à cette indemnisation, le territoire doit auparavant être reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle. La Direction des Services Techniques constitue en ce moment un dossier pour accéder à cette reconnaissance. Pour y contribuer transmettez vos constatations, qu'il s'agisse d'apparitions récentes de fissures ou de soulèvements des sols à l'intérieur ou à l'extérieur de votre domicile avec des photographies à l'appui à l'adresse suivante et à l'attention de la Direction des Services Techniques - Hôtel de Ville, 26 rue Charles de Gaulle 77190 Dammarie-lès-Lys.

... Informations au 01 64 87 45 01



## Devenir famille d'accueil pour chats

L'association « *Cœur et toits pour chats 77* », anciennement connue sous le nom « *Les Chats libres de la Rochette* », œuvre pour la régulation de la population des chats sur les communes de l'agglomération melunaise. N'étant pas un refuge, l'association ne dispose d'aucune structure pour l'accueil temporaire des chats et fait régulièrement appel à la générosité de particuliers pour en accueillir, le temps d'un soin, d'une convalescence ou pour plusieurs mois. L'association fournissant le nécessaire (nourritures, litières, accessoires) et participant à d'éventuels frais vétérinaires, les familles d'accueil ont pour seule préoccupation le bien-être de l'animal.

... Si vous souhaitez accueillir un félin et venir ainsi en aide à l'association, faites-vous connaître à [coeurottoits@gmail.com](mailto:coeurottoits@gmail.com)

## Guinguette de printemps des seniors

Le printemps est arrivé. Pour fêter cette belle saison, la Ville organise une guinguette pour les Dammariens âgés de 65 ans et plus. Dans une ambiance champêtre en bords de Seine, les participants pourront danser sur des airs bien connus, interprétés par un orchestre, tout en profitant de quelques gourmandises.

Pour participer à cet après-midi festif, qui a lieu le 9 juin, il est nécessaire de s'inscrire entre le 9 et le 17 mai, au CCAS de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30. (Fermeture le lundi 15 mai matin). Lors de l'inscription il faut venir munis d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et du règlement par chèque à l'ordre de la régie recette seniors ou en espèces.

... Le tarif est de 5€ pour les Dammariens et de 10 € pour un accompagnant ou un non Dammarien. Transport en minibus possible sur demande.



# LES JEUNES DAMMARIENS

## invités à découvrir leur ville

Le 28 avril prochain, le Centre Socio Éducatif (CSE) organise un parcours d'orientation urbain pour les jeunes dammariens âgés de 9 à 11 ans.

Objectif : leur faire découvrir leur commune et quelques-uns de ses acteurs municipaux ou associatifs.

Découvrir Dammarie-lès-Lys sous forme de jeu, apprendre à se situer sur un plan, prendre des décisions en équipe... tels sont quelques-uns des enjeux du rallye Educap City. Munis d'un carnet de route et d'un plan, des jeunes dammariens âgés de 9 à 11 ans, accompagnés d'un adulte, sillonneront la ville à pied ou en transports en commun avec pour consigne de rejoindre des points d'étapes. Ces étapes prendront la forme d'une épreuve sportive et de rencontres au sein de services de la ville comme la Médiathèque, la Police municipale ou encore le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les agents municipaux leur expliqueront leurs missions et répondront aux questions des jeunes participants, leur permettant ainsi de remplir leur carnet de route, indispensable pour remporter la victoire. « *Le parcours sera autant instructif que sportif avec des défis à relever. Lors de chaque point d'étape, le comportement des participants sera également évalué selon des critères de respect, de civisme et de fair-play* » déclare Abdelali Defaa, le coordinateur de l'action.

### OBJECTIF : PARTICIPER À LA FINALE NATIONALE

Les 5 meilleures équipes seront sélectionnées pour participer à un second rallye urbain à Paris. Le samedi 24 juin 2023, ils pourront défendre les couleurs de la Ville face à des participants venus de toute la France. À cette occasion ils découvriront la Capitale à travers des points de passage d'exception comme les Ministères, des ONG internationales ou des grandes entreprises. Ils poursuivront ainsi leur parcours d'éducation civique grande nature.

... Pour participer au Rallye Educap City, le vendredi 28 avril qui débute à 8 h 15, l'inscription obligatoire pourra être réalisée à partir du 11 avril depuis le site Internet de la ville ou à l'accueil de l'Espace Albert Schweitzer. Les retardataires pourront aussi s'inscrire sur place et constituer leur équipe. Chaque participant se verra remettre un t-shirt, un carnet de route et une collation pour le matin, le midi et le goûter pour soutenir ses efforts.

La solidarité et la cohésion d'équipe seront nécessaires pour réussir les différentes épreuves. ▼



# LE PLUS GRAND SALON DU TATOUAGE de Seine-et-Marne est de retour !

Les 22 et 23 avril prochains, plus d'une centaine de tatoueurs et de tatoueuses, venus de toute la France, seront présents à l'Espace Pierre Bachelet pour montrer leur art... et tatouer !

Un dessin sur le bras, la cuisse, le dos ou plus discret sur la nuque ou la cheville... aujourd'hui un Français sur cinq possède au moins un tatouage sur le corps. François Branco-Gomes, tatoueur et organisateur du salon Tatoo Ink, explique ce phénomène :



▲ Une centaine de tatoueurs sont attendus à l'Espace Pierre Bachelet.

« Cela fait maintenant plusieurs années que nous constatons que le tatouage se démocratise et est davantage accepté. Il devient un accessoire de beauté, une œuvre artistique. Pour preuve également, l'explosion des conventions de

tatouage. Mais pour moi ce n'est pas forcément une bonne chose, il faut que cela reste encadré et respecte aussi l'éthique du tatouage plutôt que de suivre un phénomène de mode ». Le plus grand salon de Seine-et-Marne s'adresse bien sûr aux inconditionnels souhaitant se faire tatouer sur place, aux curieux qui n'ont pas encore franchi le pas et qui recherchent des informations ainsi qu'aux visiteurs qui souhaitent profiter de concerts et des spectacles organisés sur place. Samedi et dimanche, une tombola sera organisée avec à la clé des « bons de tatouage » d'une valeur pouvant aller jusqu'à 800 €.

## DES CONSEILS DE PROFESSIONNELS AVANT DE SAUTER LE PAS

Il faut tout de même être vigilant car se faire injecter de l'encre sous la peau n'est pas anodin, les risques sont certes mieux maîtrisés mais ils n'ont pas, pour autant, totalement disparu : « La législation a été renforcée, notamment sur la formation des tatoueurs, sur la composition des encres et sur les mesures d'hygiène mais les salons de tatouage restent tout de même peu

contrôlés. Il est donc impératif de se renseigner avant de franchir le pas. Un bon indicateur du sérieux du tatoueur est sa notoriété sur les réseaux sociaux. Il est intéressant aussi de se rendre sur place pour échanger et pour se faire une première idée de l'hygiène du salon » conseille François. Comme lors des précédentes éditions, les bénéfices de cette manifestation seront versés au profit de l'association Gregory Le Marchal qui lutte contre la mucoviscidose. François est très attaché à cette cause « En tant que parent d'un enfant touché par la mucoviscidose, j'ai souhaité aider celles et ceux qui se battent au quotidien en contribuant à la recherche. Lors des salons que j'organise, les dons des visiteurs et la participation des tatoueurs permettent de récolter des milliers d'euros redistribués aux associations de lutte contre la maladie ».

**Salon Tatoo Ink.**  
Les 22 et 23 avril de 10 h à 19 h.  
Espace Pierre Bachelet.  
Entrée payante (journée 8 €, les deux jours 10 €).

# PROTÉGER nos arbres

Afin de veiller au mieux sur notre patrimoine arboré, la Ville a lancé un recensement et une étude phytosanitaire de l'ensemble des arbres de la ville afin de déterminer leur « état de santé ».

Les effets du changement climatique, marqué par de longues périodes de sécheresse l'été ou l'hiver, associées à une faible pluviométrie, se ressentent fortement sur la faune et la flore. Notre ville compte 9 parcs et squares, ce qui représentent environ 14 hectares comprenant environ 8 000 arbres.

« Nous sommes très attachés à entretenir cette richesse communale. L'arbre est un véritable générateur de vie. Il représente un élément majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique » explique Victor Guérard, élu aux espaces verts. Grâce à l'ombre que crée son houppier, il contribue à lutter contre la chaleur en rafraîchissant l'air grâce au phénomène d'évapotranspiration. Cela va même au-delà puisqu'un arbre purifie l'air en emmagasinant le CO<sub>2</sub> qu'il restitue sous forme d'oxygène. « Nous souhaitons préserver ce bien précieux » poursuit l'élu. « C'est pourquoi la Ville, accompagnée d'un professionnel et par l'ONF

pour certains sujets, a lancé un diagnostic phytosanitaire de notre patrimoine arboré » Objectif ? Identifier, évaluer l'état de santé et cartographier l'ensemble des arbres présents sur les espaces publics de la commune. Grâce à ces précieuses informations, la Ville élaborera un plan de gestion de ce patrimoine,

avec si nécessaire des phases d'abattage et de renouvellement et surtout des plantations supplémentaires. Dans ce plan de gestion, les sujets destinés à la plantation seront choisis en fonction de leur système racinaire, de leur besoin en eau et en entretien afin notamment de s'adapter au mieux aux évolutions climatiques.



▲ Le chêne du rond-point Georges Pompidou, haut de 19 mètres, a fait l'objet d'un diagnostic de l'ONF.

## UNE ÉTUDE PHYTOSANITAIRE INDISPENSABLE

Déterminer l'état de santé d'un arbre, diagnostiquer d'éventuels points de faiblesse cachés ou des attaques de champignons pathogènes ou ravageurs... tels sont les objectifs de l'étude phytosanitaire déjà lancée dans le parc Soubiran. Elle a permis à la Ville de traiter les urgences : « Notre rôle est de veiller au respect de l'environnement mais aussi à la sécurisation des administrés et du patrimoine bâti. C'est pourquoi certains arbres ont dû ou devront être abattus », ajoute Victor Guérard. Il faut savoir que si un arbre doit l'être, ce n'est jamais de gaité de cœur. Il y a toujours une raison, le diagnos-





« Notre rôle est de veiller au respect de l'environnement mais aussi à la sécurisation des administrés et du patrimoine bâti. »

**Victor Guérard, conseiller municipal délégué à la voirie, propreté, espaces verts et patrimoine bâti.**

tic nous permettra de prendre la bonne décision en toute connaissance de cause.» ajoute l' élu. Ce diagnostic réalisé par des organismes spécialisés, a permis d'identifier les arbres fragilisés pouvant représenter un danger en cas de chute. Deux arbres ont fait l'objet d'une étude plus approfondie de la part de l'Office Nationale des Forêts (ONF). Il s'agit du platane situé à l'entrée

du parc du château Soubiran et du chêne au rond-point Georges Pompidou. Si ce dernier ne présente pas de danger dans l'immédiat, l'état du platane de Soubiran est en revanche préoccupant. La municipalité ne souhaite cependant pas se précipiter : « L'analyse met en évidence le déclin de l'arbre, attaqué par un champignon qui entraîne sa fragilité notamment en cas de

▲ Les parcs et squares de la ville représentent près de 14 hectares d'espaces verts avec plus de 8000 arbres.

vents violents. Bien que la préconisation de l'ONF soit de réduire drastiquement une partie de son branchage, nous avons fait le choix de ne pas trop y toucher, de réaliser chaque année une étude de son état et de suivre son évolution » précise Victor Guérard. Il bénéficiera ainsi de toute l'attention de la Ville pour prolonger son existence, sous réserve que, malgré les efforts entrepris pour le sauvegarder, l'arbre ne représente un danger pour les visiteurs du parc Soubiran.

## ENTRETIEN DES ARBRES ET DES HAIES

Sur un terrain privé, chaque propriétaire est libre de faire pousser des arbres et des arbustes. Mais certaines règles doivent être respectées. Ainsi, des végétaux peuvent être plantés près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin à condition de respecter une distance minimum (entre 0,5 et 2 mètres selon la hauteur de la plantation). L'entretien des plantations mitoyennes ou en limite de propriété, répond également à plusieurs règles. Par exemple, la coupe des branches des arbres, des arbustes et des arbrisseaux vous appartenant et qui avancent sur la propriété de votre voisin, relève de votre responsabilité. Votre voisin peut vous demander de procéder à un élagage des branches. En cas de dépassement sur la voie publique, l'élagage est également obligatoire si les branches gênent la visibilité sur la voie publique ou peuvent toucher des lignes aériennes EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Si vous souhaitez procéder à l'abatage d'un arbre sur votre parcelle, le PLU de la ville mentionne l'obligation de déposer une déclaration préalable auprès du service urbanisme si celui-ci se trouve dans un espace boisé classé. En dehors de cette zone, seuls les arbres présentant un intérêt paysager notable (par exemple un arbre de hautes tiges) doivent impérativement être préservés ou être remplacés par une essence au développement équivalent.

... Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service urbanisme au 01 79 76 96 00.

## DES PLANTATIONS D'ARBRES DANS DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA VILLE

Pour assurer le renouvellement des végétaux, la Ville a récemment planté 78 arbres d'une quinzaine d'espèces différentes au sein du parc Soubiran. Les parcs Farcy et Château Gaillard ont accueilli de jeunes bouleaux, épicéas, tulipiers, charmes... plantés l'hiver dernier afin qu'ils résistent mieux aux fortes chaleurs de l'été. Enfin 27 arbres fruitiers dont des pommiers, des pruniers ont pris racine dans le parc de l'Abbaye du Lys, grâce à un projet porté par Stéphane Delaportas, qui l'avait proposé dans le cadre du premier budget participatif. Ces jeunes arbres créeront dans quelques années de nouvelles zones ombragées. Les résultats de l'étude, attendus pour la fin de l'année, abou-

tiront à la réalisation d'un plan de gestion du patrimoine arboré avec des phases de plantation. Il est déjà prévu d'ici 2024 et la fin des travaux du centre-ville, de nouveaux arbres et arbustes ainsi qu'un jardinet proche du presbytère afin de renforcer la place du végétal en centre-ville.

**Julien et Jérôme de l'équipe d'élagage de la Ville plantent de nouveaux arbres. Les arbres font l'objet d'un tuteurage grillagé afin que les animaux ne viennent pas grignoter les branches ou endommager les écorces des troncs. ▼**



# Rencontre avec Jérôme et Damien, ÉLAGUEURS

Cela fait bientôt un an que la Ville a créé une équipe d'élagage, composée de 5 agents qui assurent au quotidien la gestion du patrimoine arboré. Ils sont en charge des opérations d'entretien, de plantation, de sécurisation et d'abattage des arbres. « Cette équipe répond à de nombreux besoins, qu'il s'agisse de la surveillance des arbres, de leur état, de leur entretien mais surtout à la nécessité d'intervenir rapidement en cas de chute de jour comme de nuit » déclare Jérôme, agent de maîtrise au sein du service des espaces publics.

« C'est un réel atout pour la ville de posséder cette expertise et la connaissance de son patrimoine arboré pour pouvoir agir de façon préventive et ainsi limiter les incidents » ajoute Jérôme avant de céder la parole à son collègue Damien.

Ce dernier a rejoint l'équipe lors de sa création, après une première expérience au sein de la



▲ Damien, élagueur, grimpe jusqu'à plus de 40 mètres pour inspecter et couper certains branchages.

Ville de Paris. Ses études et son certificat de spécialisation élagage lui permettent de grimper : « Jusqu'à 40 mètres en utilisant une corde. En dessous nous pouvons utiliser une nacelle » précise le jeune homme.

Une compétence particulièrement utile, notamment lors de la taille des nombreux arbres imposants sur tout le territoire de la ville : « Ce fut le cas récemment pour le platane du parc Soubiran où nous avons procédé à une première taille pour retirer des branches de la charpentière afin

que l'arbre s'habitue à cette modification de poids et pour favoriser sa résistance aux vents ».

L'équipe intervient également pour évaluer l'état de santé des arbres : « Certains arbres paraissent en parfaite santé mais peuvent être touchés par des maladies ou avoir le tronc creux ». C'est souvent invisible pour les non-initiés mais il est alors nécessaire de traiter le sujet et de l'abattre quand il n'y a pas d'autres solutions » précise Damien.



◀ En apparence en bonne santé, des branches peuvent néanmoins être creuses et donc moins résistantes aux intempéries.

## CAFÉ DES PARENTS : un espace d'échanges et de partages sur la parentalité

Le café des parents, organisé un vendredi par mois par le Centre Socio Educatif (CSE), a pour objectif de faire se rencontrer des parents pour partager leur expérience, à partir de situations vécues. Ils bénéficient alors des conseils d'un intervenant.

Il est 18h, ce vendredi soir à l'Espace Albert Schweitzer, une dizaine de mamans se retrouvent pour participer au café des parents. Dans la salle habituellement utilisée pour la Ludothèque, elles commencent à échanger quelques mots autour d'une petite collation. Pour permettre aux parents de participer pleinement à cette séance, leurs enfants sont accueillis dans une autre salle de l'équipement où ils pourront jouer, lire... surveillés par le personnel de l'Espace Albert Schweitzer. L'intervenante de la soirée est Fatiha Knayaz, psycha-

nalyste et coach parentalité. Elle se présente et annonce la thématique de la soirée : « *Nous allons travailler sur la relaxation et faire un exercice pour se ressourcer* » déclare-t-elle. Le silence se fait et la séance débute. D'une voix douce, Fatiha demande à chacune des participantes de fermer les yeux et de se concentrer sur leur respiration. L'exercice du jour consiste à s'imaginer jeter dans un sac toutes les contraintes que chacune rencontre au quotidien. « *En s'allégeant de ces mauvais moments, je souhaite que vous accueilliez les choses positives de*

*vos journées pour ensuite mieux apprécier votre rôle de parent. Quand le parent est apaisé, l'enfant le sent et il est bien également* » explique Fatiha. Après quelques minutes de réflexion, les participantes sont invitées à dévoiler le contenu de leur « sac ». Pour Karine, maman de jeunes enfants, il s'agit des corvées du quotidien. « *Autorisez-vous à être un peu égoïste* » leur conseille Fatiha. « *Prenez du temps pour vous et déléguiez des tâches à votre conjoint. Proposez-lui par exemple de s'occuper des devoirs du petit* ». Au fur et à mesure des situations décrites par les mamans, la professionnelle partage des conseils. Il est bientôt 19 h 30, c'est la fin de la séance. Avant de se quitter, Fatiha propose aux participantes de choisir le sujet du mois prochain : le développement de l'enfant, l'adolescence, les addictions... Des thématiques toujours en lien avec l'accompagnement à la parentalité qui seront abordées par la psychanalyste ou par un autre expert selon la thématique retenue.



▲ Fatiha Knayaz, psychanalyste et coach parentalité, conseille les participants pour vivre leur rôle de parent de façon sereine.

## PORTE-DRAPEAUX, **une histoire de famille**

Les porte-drapeaux accomplissent, à l'occasion des manifestations patriotiques, une mission hautement symbolique en rendant hommage aux combattants et aux disparus. C'est un devoir de mémoire que connaît bien la famille Dubois.

Chez les Dubois, les photos de famille en uniforme ornent les murs aux côtés des médailles de Martial, 84 ans. Le patriarche de la famille, ancien parachutiste militaire, a accompli au fil de sa vie des exploits qui lui ont valu de multiples honneurs et médailles qu'il arbore fièrement sur sa tenue de porte-drapeau. Un rôle qu'il a aussi tenu durant sa carrière, dans l'exercice de ses fonctions à travers le monde et aujourd'hui pour honorer la mémoire des anciens combattants à Dammarie-lès-Lys. Il dédie sa vie au service de la France et a trouvé l'amour auprès de sa marraine de guerre, Arlette, avec qui il partage sa vie depuis bientôt 61 ans.

Tous deux ont insufflé leur dévouement pour la patrie à leurs deux enfants, leurs trois petits-enfants et leur arrière-petit-fils. Quatre d'entre eux portent le drapeau lors des cérémonies patriotiques et suivent les pas de Martial, présent lors de chaque hommage aux victimes tombées pour la France. Le petit dernier, Lorenzo âgé de 15 ans, n'a pas échappé à cette passion. « Je porte le drapeau depuis l'âge de neuf ans. J'essaie de ne manquer aucune cérémonie que ce



▲ Martial au centre, Lorenzo son petit-fils à sa droite et Madyson sa petite-fille à sa gauche, sont tous porte-drapeaux.

soit à Servon, la commune où je vis, ou à Dammarie-lès-Lys avec mon arrière-grand-père. J'ai à cœur de perpétuer ce devoir de mémoire en famille. Ce n'est pas facile de porter le drapeau, c'est lourd pour un jeune et aussi pour mon arrière grand-père. Depuis peu un nouveau règlement oblige à le positionner à 45° pendant toute la cérémonie » déclare-t-il.

Le jeune homme aime la discipline et la rigueur que ce rôle implique : « J'ai toujours souhaité suivre une carrière dans les métiers de la sécurité. Mon objectif est de devenir gardien de la paix. Encore trop jeune

pour le faire, j'ai choisi un CAP hôtellerie restauration en attendant d'avoir l'âge de passer le concours » précise-t-il. Une fierté pour les arrières grands-parents, qui immortalisent la participation aux cérémonies de chacun de leurs petits-enfants dans des albums photos. Le drapeau tricolore tient également une place importante dans la famille Dubois. « Nous le hissons chaque matin. C'est un rituel auquel les enfants ont toujours aimé participer, dès leur plus jeune âge » déclare Martial, fier de cette passion et du respect pour la patrie transmis de génération en génération.

**GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »**

Travaux de l'avenue Thiers

Comme beaucoup d'entre nous, vous avez pu constater que dans le cadre de la préparation du chantier du TZEN 2, des travaux ont débuté sur l'avenue Thiers. Cette opération va s'étaler sur un total de 14 mois. Pendant toute la durée des travaux, deux voies de circulation seront neutralisées ainsi que des places de stationnement.

Si l'objectif initial de ce projet réside dans l'amélioration des mobilités au sein de l'agglomération ainsi que le développement des mobilités douces, nous sommes et nous resterons vigilants pendant toute la phase de travaux afin de ne pas pénaliser les dammariens et dammariennes.

Nous savons ô combien l'avenue Thiers est axe est important pour tous les habitants de l'agglomération, mais aussi pour la ville de Dammarie-lès-Lys.

Aussi, nous regrettons le manque de concertation entre les villes de notre territoire. Ces travaux impacteront considérablement nos déplacements du quotidien, il aurait donc été souhaitable d'instaurer en amont de ce projet, une période de concertation afin de réfléchir ensemble aux moyens envisageables afin de pénaliser le moins possible les usagers de cet axe.

Car au-delà de l'impact immédiat des travaux, rendant la circulation sur l'avenue Thiers encore plus difficile qu'elle ne l'est actuellement, nous avons tout à craindre des reports de circulation qui pourraient se faire sur nos rues, que ce soit l'avenue du général Leclerc ou les quais de Seine menant à l'avenue Jean Jaurès.

Malheureusement, aucun plan de circulation et de déviation n'a été conçu pour palier ces difficultés à venir notamment sur le trafic les poids-lourds.

Dammarie-lès-Lys sera très certainement l'une des villes les plus impactées par ce chantier titanesque sans pouvoir en trouver un bénéfice immédiat car, il est important de rappeler que le tracé du TZEN 2, reliant la gare de Melun au Santé Pôle se fera exclusivement sur le territoire Melunais, qui y trouvera par la même occasion, l'opportunité de refaire ses grandes artères routières et ses places publiques.

Nous resterons extrêmement vigilants sur l'évolution de ce chantier afin de préserver au maximum le cadre de vie des Dammariens.

**GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »**

En 2015, le groupe scolaire De Tesson était sorti de l'éducation prioritaire, malgré nos protestations, celles de l'équipe enseignante et celles des parents d'élèves. Huit ans après, cette décision est lourde de conséquences puisque les résultats sont en baisse.

Si l'école inclusive et le dédoublement des classes sont aussi des moyens importants pour offrir une éducation de qualité à tous les élèves, ils ne peuvent se faire à moyens constants. L'État se doit de doter les communes et leurs écoles de moyens financiers supplémentaires, ainsi qu'un nombre nécessaire de professeurs et de personnels accompagnants des élèves en situation de handicap ou allophones. La polyvalence et l'engagement des enseignants et le manque de matériels ne peuvent combler les carences. Si la ville, de son côté, a mis en place des clubs

Coup de Pouce sur 4 écoles de la Ville, il nous semble que l'effort n'est pas suffisant et qu'il y a besoin d'aller plus loin en instaurant un dispositif unique de l'accompagnement scolaire : le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire. Ce contrat d'aide à la scolarité viserait à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement. Ces actions seraient centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribueraient à l'épanouissement personnel de l'élève.

Concernant la troisième phase des travaux en centre ville, nous n'avons pas participé au vote pour départager les deux projets soumis par la ville, différenciés par quelques places de station-

nement et leurs allures minérales. La réhabilitation de la place devant la mairie n'a pas de sens dans un contexte budgétaire compliqué. Se limiter à refaire des trottoirs plus larges, accessibles à toutes et tous avec des revêtements adaptés, instaurer une zone 20 km/h dite de rencontre pour rendre plus confortable les déplacements, ces types d'aménagement auraient été suffisants.

A l'heure où sont écrites ces lignes, nous ne savons pas si le gouvernement a été censuré pour l'utilisation du 49-3 sur la réforme des retraites. En tout cas, 252 parlementaires ont demandé l'organisation d'un référendum d'initiative populaire pour poursuivre le refus de cette réforme, refus que nous partageons.

**GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »**

Nous partageons avec vous notre discours de politique générale :

Pour un programme municipal social et solidaire où l'éducation concertée est notre boussole.

La crise actuelle touche l'ensemble des dammariens qui éprouvent les pires difficultés pour faire face à la montée des prix. Dans ce contexte, le social doit être placé au centre de la politique municipale en aidant les familles en grande difficulté.

**Au niveau solidarité :**

Nous souhaitons mieux connaître le programme et les objectifs du CCAS

- Quels sont les publics ciblés ?
- Quelles sont les priorités ?
- Quels sont les lieux de solidarité ?

**Nous proposons :**

- une campagne d'information sur les violences faites aux femmes et aux enfants.
- un colloque sur la jeunesse pour parler décrochage, emploi et pour mieux mobiliser les jeunes

et les impliquer de manière citoyenne dans la construction des projets qui les concernent.

- un programme parentalité pour accompagner les familles en lien avec le milieu associatif.
- un programme d'actions pour les plus démunis.

**Au niveau de l'éducation**

L'éducation concertée doit être un axe majeur de notre politique municipale en s'appuyant sur le tissu associatif en lien avec les structures municipales

**Nous proposons :**

- la mise en place d'une table de l'éducation qui regroupe tous les acteurs de notre ville afin de mettre en place un véritable projet éducatif concerté avec l'ensemble des partenaires : contre le harcèlement et le décrochage scolaire, pour la réussite éducative pour tous, pour l'égalité filles/garçons, pour l'aide à la recherche de stages et à l'orientation professionnelle.
- une réflexion sur la mise en place d'un CLAS municipal (contrat local d'accompagnement

scolaire financé par la CAF). Un Clas est actuellement porté par une association de bénévoles mais le nombre de places ne peut couvrir la forte demande des parents, ce qui est préjudiciable à l'égalité des chances et à la réussite de tous.

- une réflexion sur les axes de la politique de la ville car toutes les décisions prises dans ces réunions institutionnelles nous concernent.

**Quand parlera-t-on vraiment des habitants « avec les dammariens ? » :**

Depuis que nous sommes élu(e)s, nous ne voyons que des initiatives ponctuelles sans réelle volonté politique. Il ne suffit pas de rénover, construire, réaménager, faire des parkings mais il faut surtout de l'humain... Nous espérons cette année, que les projets participatifs sur la solidarité soient à l'honneur.

Patricia, Sylvie et Hicham  
 elu.unnouveausoufflepourdll@gmail.com

# LA VILLE AIDE LES JEUNES

## à partir en vacances

Le dispositif Sac Ados permet à de jeunes dammariens âgés de 16 à 25 ans, de bénéficier d'un coup de pouce, notamment financier pour partir en vacances. Soufiane et Hugo en ont profité l'été dernier.

Grâce au dispositif Sac Ados, porté par la Structure Information Jeunesse (SIJ), l'été dernier Soufiane et ses amis David, Jacques et Béni, tous âgés de 23 ans, ont pu partir en vacances et s'offrir quelques extras. « Nous sommes partis au Portugal et nous avons réservé un logement à Portimão durant une semaine. Grâce à des chèques vacances, nous avons pu réserver une partie de notre hébergement, régler quelques courses et pratiquer des activités sur place. C'est vraiment une initiative de la ville très appréciable » déclare Soufiane. Pour bénéficier de ce dispositif, les jeunes ont dû constituer un dossier : « Il faut simplement démontrer que notre projet de voyage est sérieux. Pour nous le but était d'assister à un festival culturel » précise le jeune homme. Rachida et Betinor, qui



▲ Soufiane, David, Jacques et Béni ont assisté à un festival à Portimão.



▲ Grâce au dispositif Sac Ados, Hugo et son ami Tchou, sont partis pêcher au lac de Pannecière dans la Nièvre.

travaillent au sein de la Structure Information Jeunesse, ont accompagné le groupe d'amis dans l'élaboration de leur projet. « Face à leurs envies de vacances, les jeunes peuvent rencontrer plusieurs obstacles. Au-delà des raisons budgétaires, certains n'ont tout simplement pas la connaissance des outils pour organiser des vacances » précise Rachida.

Hugo, 20 ans, a pour sa part découvert le dispositif Sac Ados par hasard. « C'est ma mère qui m'en a parlé. J'avais déjà prévu de rejoindre un ami au lac de Pannecière dans la Nièvre pour pêcher. Je n'avais pas de dépenses liées à l'hébergement car nous avons choisi un lieu de camping en plein air. J'ai donc pu économiser un peu d'argent, utilisé principalement pour l'alimentation »

précise-t-il. Dans le contexte actuel d'augmentation de toutes les dépenses, la Ville a décidé de passer l'aide financière de 130 € à 200 € et d'augmenter le budget global alloué à cette action afin que plus de jeunes puissent en bénéficier. Cette année ce sont 30 jeunes, soit dix de plus que l'an dernier, qui pourront bénéficier de 200 € chacun et des conseils de l'équipe de la Structure Information Jeunesse, pour organiser leurs vacances.

... Les dossiers sont à retirer auprès de la Structure Information Jeunesse (SIJ), du 3 au 28 avril. Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, les mercredis et jeudis de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous au 01 64 87 45 04 ou 45 39 et par mail à [sij@mairie-dammarie-les-lys.fr](mailto:sij@mairie-dammarie-les-lys.fr)

### 3/03 - Prévention sécurité routière ▶

L'an dernier 13 jeunes dammariens, âgés de 17 à 25 ans, ont bénéficié d'une aide financière municipale de 900 euros afin de financer leur permis de conduire. En contrepartie les jeunes effectuent 50h de bénévolat au sein d'un service de la ville et participent à une action de prévention routière. Cette sensibilisation a eu lieu début mars, avec la police municipale, l'auto-école du Lys et Addiction France. Ces acteurs ont exposé aux jeunes les dangers de la route et notamment ceux générés par la consommation d'alcool et de stupéfiants.



### ▲ 11/03 – Journée nationale et européenne en hommage aux victimes du terrorisme

Les élus du conseil municipal, accompagnés de plusieurs personnalités dont Lionel Beffre, Préfet de Seine-et-Marne, Louis Vogel, Président de la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, le capitaine Philippe Veltin, le général de division Bitouzet ainsi que les députés Maxime Laisney, Michèle Peyron et Aude Luquet ont commémoré la mémoire des victimes d'actes de terrorisme. Un hommage particulier a été rendu à Jean-Serge Nérin brigadier tué sous les balles du groupe terroriste ETA le 16 mars 2010 à Dammarie et le colonel Arnaud Beltrame décédé le 24 mars 2018 et dont une rue de la commune porte désormais le nom.



## ◀ 16/03 – Semaine de la petite enfance

Parents et enfants ont été accueillis à la Médiathèque pour participer à des lectures de contes, des chansons ou encore des ateliers d'arts plastiques

## 17/03 – Salon des artistes régionaux ▶

Le vernissage du salon des artistes régionaux a eu lieu le 17 mars dernier, en présence des élus municipaux et de Gérard Nicaud, artiste seine-et-marnais, invité d'honneur cette année. À ses côtés, de nombreux autres artistes de la région exposent leurs plus belles œuvres jusqu'au 15 avril prochain.



## ◀ 19/03 – Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

En cette journée du souvenir et de recueillement, les élus ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

## 21/03 – La Ville sensibilise les plus jeunes aux bons gestes à adopter en tant que piéton ▶

La police municipale a proposé à l'ensemble des classes primaires des écoles de la ville une action de sensibilisation aux règles à adopter en tant que piétons. Une première rencontre a eu lieu en mars auprès des enfants de l'école Paul Doumer.



**Mardi 4 avril****Ciné séniors**

La prochaine séance sera consacrée au film *Un petit miracle* réalisé par Sophie Boudre avec Alice Pol, Jonathan Zaccai et Eddy Mitchell.

**Tarif unique : 3.50 €**

**Réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus. Inscription au CCAS les mardis de 9h à 11h et les jeudis de 14h à 16h.**

**Informations : 01 64 87 44 71**

**Transport en mini bus possible sur demande.**

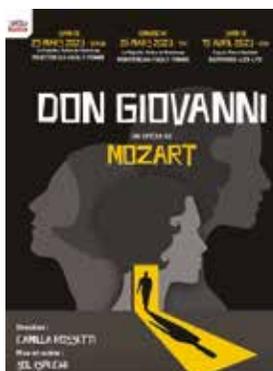
**Samedi 8 avril****« Tinta-mare aux têtards têtus »**

Un spectacle de chansons pour toutes-petites et grandes oreilles ! Avec deux artistes chanteurs et musiciens qui interprètent des chansons (textes et musiques de leur composition) un voyage musical, visuel, tendre et plein d'humour au son de l'accordéon et du Guitalélé.

**Médiathèque – 11h.****Entrée libre.****Jeune public âgé de 1 à 5 ans.****Réservation au 01 64 87 49 20.****Vendredi 14 avril****Le secret de Sherlock Holmes**

Bourrée d'humour et de suspense, cette comédie policière aux couleurs cinématographiques est aussi un véritable clin d'œil à la magie populaire du grand écran. Somptueux costumes d'époque, décors flamboyants, mise en scène ébouriffante, interprétation tonique et texte puis-

sant... offrent au public un spectacle palpitant d'une rare intensité. Une véritable pépite !

**Espace Nino Ferrer – 20h30.****Tarif plein : 18 €.****Tarif réduit : 15 €.****Réservations au 01 60 56 95 20.****Samedi 15 avril****Don Giovanni**

Pour sa seconde représentation, le La-bopéra de Seine-et-Marne réinvente Don Giovanni de Mozart et le rend aussi plus accessible. L'œuvre majeure du compositeur sera jouée par une équipe de musiciens professionnels,

dirigée par la cheffe d'orchestre Camilla Rossetti avec la participation de chanteurs du territoire, le chœur Alopéra de Melun et le chœur du Conservatoire de Montereau.

**Espace Pierre Bachelet – 20h.****Tarif à partir de 18 €.****Billetterie en ligne.**



**Du 22 au 29 avril**

## Exposition les Amis des Arts

Ne manquez surtout pas cette exposition qui fait la part belle aux talents d'artistes locaux. Peinture et sculpture, figuration et abstraction, la sélection d'œuvres offrira aux visiteurs une grande diversité de sujets et de techniques.

**Vernissage vendredi 21 avril à 18h30.**

**Château des Bouillants.**

**Entrée libre du mardi au samedi  
de 14h à 18h.**

**Mercredi 26 avril**

## Nananère

À travers un univers féérique et bucolique, le spectacle raconte le chemin de Nana une jeune femme curieuse et virevoltante, qui avance dans la vie en proie à des émotions fortes qu'elle n'arrive pas toujours à maîtriser.

**Espace Nino Ferrer – 14h30.**

**Tarif : 11 €.**

**Réservations au 01 60 56 95 20.**



# Agenda

**Tous les jeudis de 14h30 à 16h**

**Initiation à l'informatique  
pour les débutants**

Maison des Ressources -  
Espace Albert Schweitzer  
de 13h30 à 15h.

Gratuit. Inscription pour un cycle  
d'un mois au 01 64 87 49 39.

**5 avril et 12 avril**

**Atelier - Apprendre à utiliser Word**

Maison des Ressources -  
Espace Albert Schweitzer  
à 14h et 16h.  
Gratuit.

Inscription au 01 64 87 49 39.

**15 avril**

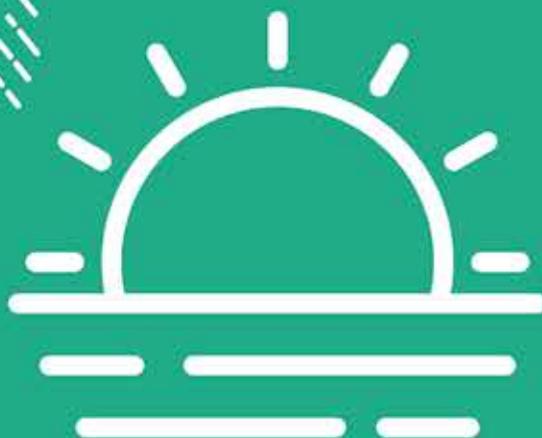
**Café des sciences**

Échanges libres sur le thème  
« *Le nucléaire, une énergie verte ?* »  
animé par Roland Desbordes,  
scientifique.

Médiathèque – 14h30.

**200 €**

pour ton  
**projet de  
vacances**



Opération  
**Sacados**

**16 - 25 ans**



Structure Information Jeunesse

     01 64 87 45 04 / 01 64 87 45 39

  
**DAMMARIE  
LES LYS**

ET - ASSOCIATION  
D'AMMARCHÉ (45) 01 64 87 45 39